

dans les œuvres d'auteurs célèbres ou arrivés à la notoriété. M. Queyrat laisse toujours parler les autres : il se confine dans le rôle de guide et conduit le lecteur successivement auprès de chaque penseur ou psychologue pour y recevoir ce qu'il a l'intention de lui faire connaître sur telle ou telle partie de son sujet général. L'ordre de ces consultations fragmentaires et leur liaison sont les seules choses que l'auteur détermine. De par sa nature même, cet ouvrage échappe à toute appréciation critique de l'ensemble. Mais l'on peut dire que cette excursion sous la conduite de ce guide érudit ne manque pas de charme. Le volume est vraiment agréable à lire. Seul, le philosophe, de qui c'est le métier d'essayer de pousser toujours plus loin l'exploration de l'esprit, pourra trouver que M. Queyrat n'a fait qu'œuvre de vulgarisation et que les théories ici vulgarisées fourniraient matière à discussions. Il en faut dire autant des conclusions pratiques que l'auteur formule dans le dernier chapitre, intitulé : *L'Éducation du Raisonnement* (pp. 123 à 153) : ce chapitre, à côté de choses excellentes, en contient d'autres sur lesquelles d'importantes réserves seraient à faire. — Mais M. Queyrat ne s'est sans doute pas proposé d'autre but que la vulgarisation de certaines notions élémentaires de psychologie à appliquer dans l'éducation de l'enfant (ces notions, toutes simples qu'elles sont, ne seraient pas inutiles, il faut bien le dire, à la plupart de ceux qui s'occupent aujourd'hui d'éducation) : son livre, clairement composé, remplit toutes les conditions pour atteindre ce but.

G. REMACLE.

Cours élémentaire d'économie politique et industrielle à l'usage des Écoles industrielles et des établissements d'instruction moyenne, par ADOLPHE DEMEUSE, préfet des études honoraire. Arlon, Presse Luxembourgeoise. 1901. 1 vol. in-8°, 200-v pp. Prix : Fr. 1-75.

Rien n'est plus difficile que d'écrire un bon manuel élémentaire, dans n'importe quelle science. En économie politique, la difficulté s'accroît de la multiplicité des écoles et des formules, de la rapidité effrayante du progrès des idées, grand faucheur de systèmes, enfin de la nécessité de connaître un très grand nombre de faits d'ordre très divers.

Les *Éléments* d'Émile de Laveleye furent, en leur temps, c'est-à-dire il y a vingt ans, une véritable révélation en ceci qu'ils rafraîchissaient pour tout le monde la doctrine sèche des classiques. Un souffle de l'école historique et de l'école éthique frissonnait à chaque page, et avec quel charme !

Depuis lors, la science a marché à pas de géant, surtout en matière

de théorie. Si nous recommandons encore aux commençants le petit manuel de Laveleye comme la meilleure et la plus attrayante initiation, nous devons reconnaître qu'il nous manque, en langue française, un petit livre de classe, de style simple et facile, aussi peu technique que possible, abondant en exemples, en faits, en chiffres, et donnant surtout l'impression de la solidité du corps de science que forme aujourd'hui « la littérature ennuyeuse » de jadis.

Je ne puis pas dire que l'ouvrage de M. Demeuse remplisse ces conditions. Les vieilles formules, les boiteuses définitions, les théories mal ébauchées et contradictoires des anciens y sont reproduites. Au fond, c'est toujours du Joseph Garnier, un peu mitigé par l'influence du *Cours* de Paul Cauwès. C'est comme si l'école allemande n'avait pas existé, pas plus que l'école autrichienne, comme si Karl Bücher et Alfred Marshall n'avaient rien écrit. Et si nous poussons l'indulgence jusqu'à admettre qu'un professeur d'enseignement moyen ne doit pas nécessairement connaître les grands ouvrages de tous les maîtres contemporains de la science dont il présente un manuel, nous ne pouvons cependant lui pardonner de ne pas avoir tiré profit des traités les mieux informés de sa langue : je citerai les *Principes* de Charles Gide, et aussi, les *Grandes Lignes* de M. Brants, que l'auteur semble ignorer.

Le livre de M. Demeuse, pourtant, a un mérite que je ne veux pas taire. Il renferme quantité de notions et de renseignements sur la législation belge et des institutions belges. Au chapitre des « moyens d'améliorer la condition des travailleurs » il y a cinquante pages (le quart du volume) consacrées à donner les dispositions principales de nos lois sociales, et les traits caractéristiques de l'organisation d'une foule d'institutions : depuis la Caisse générale d'épargne et de retraite, jusqu'aux œuvres multiples de l'initiative privée.

La préoccupation de l'auteur est très louable. Nous nous ignorons trop, et c'est avec plaisir qu'on voit réagir contre la tendance commune d'aller chercher au loin des exemples, des modèles et des illustrations qui sont sous la main.

Encore faut-il regretter que l'auteur ait tourné son tableau en panégyrique du Gouvernement actuel — ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il l'emprunte au *Manuel social* du R. P. Vermeersch, S. J. Il va même jusqu'à exposer en détail de simples *projets*, comme le projet de loi sur les accidents du travail.

Quoi qu'il en soit, c'est une heureuse innovation, à laquelle il faut applaudir, bien qu'elle ne compense pas l'indigence de tout le reste du volume.

ERNEST MAHAIM.